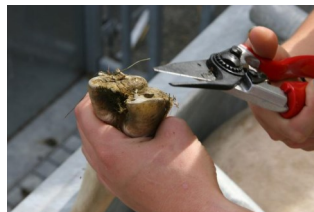


# Parage des onglons (formation continue)



## Objectifs :

- ⇒ Eviter les déformations du pieds et de limiter les problèmes de boiteries
- ⇒ Maintenir l'équilibre des aplombs de l'animal et limiter les maladies du pied
- ⇒ Soigner les pieds malades.



## Public :

- ◇ Exploitant(e)s, salarié(e)s agricoles - Chef(fe)s d'entreprises, salarié(e)s
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter

## Contenu :

- ◇ Connaître l'anatomie du pied, observer, diagnostiquer
- ◇ Connaître, choisir et préparer les matériels
- ◇ Choisir des sécateurs à lames droites, courbes, électriques, les entretenir
- ◇ Appliquer une contention adaptée à la réalisation du parage
- ◇ Réaliser le parage en pratique, en sécurité, de manière préventive ou curative
- ◇ Apprécier le résultat de l'intervention en fonction de l'objectif
- ◇ Remiser les matériels

## Durée & Lieu

7 heures - CFPPA de Saint-Flour

## Méthode pédagogique

Apports théoriques - Travaux pratiques en groupe et individuels - Partage d'expérience

## Valorisation des acquis

Evaluation tout au long de la formation par questionnement et ob-



7 Route des Hautes Terres - Volzac  
15100 SAINT-FLOUR  
Tél. : 04.71.60.35.62  
E-mail : [cfppa.st-flour@educagri.fr](mailto:cfppa.st-flour@educagri.fr)

## Coût et conditions de prise en charge :

20€/heure, soit 140 € par jour et par personne.

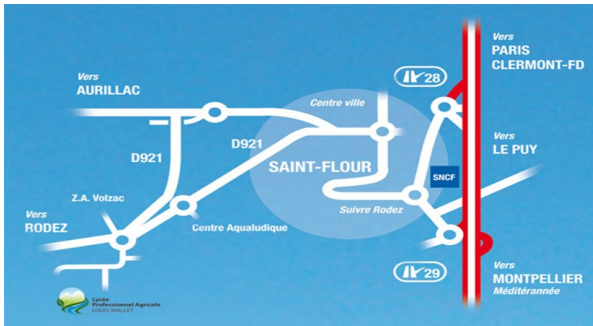
- ◇ En fonction de votre statut (agriculteur, exploitant, salariés, demandeur d'emploi, ...) des prises en charge sont possibles : Nous contacter.
- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

## Informations pratiques :

- ◇ Horaires du secrétariat: 8h00/12h00 — 13h00/17h30
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas 9.03€) ou dans des espaces dédiés
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



## Intervenant / Contact

Contactez le secrétariat

[cfppa.st-flour@educagri.fr](mailto:cfppa.st-flour@educagri.fr) - Tél. 04 71 60 35 62



7 Route des Hautes Terres - Volzac  
15100 SAINT-FLOUR  
Tél. : 04.71.60.35.62  
E-mail : [cfppa.st-flour@educagri.fr](mailto:cfppa.st-flour@educagri.fr)

Mise à jour

13/04/2022